

Médicaments génériques : dégager des sommes pour mieux servir la population

Montréal, le 7 juillet 2017 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, appuie les efforts du gouvernement visant à assurer une baisse du prix des médicaments génériques, à la condition stricte que les sommes qui seront ainsi dégagées soient entièrement réinvesties dans les services à la population.

« Que cela soit clair : le bras de fer qui se joue actuellement entre le gouvernement et l'industrie pharmaceutique doit être à l'avantage des usagers des services offerts par le réseau. Les besoins sont nombreux et il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour assurer le respect entier des droits des usagers. Le RPCU s'assurera que ces efforts viseront cette finalité », déclare M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Le RPCU souligne également qu'il est irresponsable de semer un doute dans l'esprit du public sur la sécurité de l'usage de médicaments génériques dûment approuvés et autorisés. En ce sens, le RPCU rappelle l'importance que les organisations qui prennent la parole dans ce débat maintiennent leur indépendance du secteur pharmaceutique.

Rappelons que la plupart des provinces canadiennes demandent aux pharmaciens de privilégier les médicaments génériques lorsqu'ils sont disponibles.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744